UNIVERSITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 17 DECEMBRE 2020

Intitulé et descriptif de l'objet :

Dépôt de demandes de contrats doctoraux en réponse au règlement d'intervention « Recherche 2021 » de la Région : Les demandes de financement de contrats doctoraux via la plateforme OLGA du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté

Délibération présentée :

☑ Pour décision

☐ Pour avis

□ Pour information

Vu la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche,

Vu le décret n°2015-280 du 11 mars 2015 portant création de la communauté d'universités et établissements « Université Bourgogne Franche-Comté »,

Vu les statuts de « Université Bourgogne Franche-Comté » annexés au décret n°2015-280 du 11 mars 2015,

Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Considérant que le vote a lieu à main levée :

Membres:

- Effectif statutaire: 45

 (nombre de membres composant le conseil)
- Membres en exercice : 45 (effectif statutaire-sièges vacants)
- Quorum: 23
- Membres présents : 17
- Membres représentés : 11 (nombre de personnes ayant donné procuration)
- Total: 28

Décompte des votes :

- Refus de vote : 0
- Abstention(s): 0
- Votants: 28
 - (total membres présents et représentés refus de vote et abstentions)
- Suffrages exprimés : 0
 - (= nombre de votants nombre de blancs
 - ou nuls) Pour: 28
- Contre : 0

Le Conseil d'administration :

☑ Adopte la délibération

Fait le 18 décembre 2020

Le Président d'UBFC Dominique GREVEY

Délibération transmise à Monsieur le Recteur de l'académie de Besançon, Recteur de la Région académique Bourgogne Franche-Comté, Chancelier des universités

Délibération publiée sur le site internet de la COMUE « Université Bourgogne Franche-Comté »